



**MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ANNEXE AU CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES (C.C.T.P.)

Maître d'ouvrage
Etat – Ministère des Armées et de Anciens Combattants

Commandement Supérieur des Forces Armées
De la Zone Sud de l'Océan Indien

DIRECTION D'INFRASTRUCTURE DE LA DEFENSE DE SAINT DENIS

LA REUNION (974) - SAINT-PIERRE – PARC DES CASERNES CREATION D'UNE MAISON DES FAMILLES Y/C VRD ASSOCIES

ANNEXE 1

Numéro d'opération : **11RN26**

1	1	R	N	2	6
---	---	---	---	---	---

Code opération

LA REUNION (974) - SAINT-PIERRE – PARC DES CASERNES
Création d'une maison des familles y/c VRD associés

ANNEXE AU CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (C.C.T.P.)

SOMMAIRE

1	CONTRAINTES D'ARCHITECTURE	3
1.1	COULEURS	3
1.2	TOITURE.....	3
1.3	AUTRES RECOMMANDATIONS	3

1	1	R	N	2	6
---	---	---	---	---	---

Code opération

LA REUNION (974) - SAINT-PIERRE – PARC DES CASERNES
Création d'une maison des familles y/c VRD associés

ANNEXE AU CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (C.C.T.P.)

1 Contraintes d'architecture

La maison des familles sera située dans le périmètre du temple des Casernes et de la Cure protégés au titre des monuments historiques. Ainsi, un certain nombre de contraintes architecturales sont à prendre en compte.

N° de parcelle : 000DY519.

Justification du permis de construire : Surface utile > 40m2.



Figure 1 : Position du Parc des Casernes par rapport au temple des Casernes

1.1 Couleurs

La maison devra être d'une couleur discrète qui s'intègre bien dans le lieu (ex : gris, blanc).

1.2 Toiture

La maison devra être dotée d'une toiture 2 ou 4 pans pour respecter le PLU de Saint-Pierre, ou équipée d'une toiture plate végétalisée.

1.3 Autres recommandations

La maison ne devra pas comporter d'étage.

La construction de la maison ne devra pas nécessiter de couper d'arbres.

Une rampe d'accès PMR sera à construire. Dans la mesure du possible, il faudra prioriser une rampe de type talus-bitume plutôt que 100% béton.

1	1	R	N	2	6
---	---	---	---	---	---

Code opération